



Bilan fourrager : à vos calculs pour le troupeau laitier

Après vous avoir donné les clés pour estimer vos stocks fourragers*, une démarche vous est proposée pour calculer les besoins fourragers du cheptel laitier.

Avant tout, il est nécessaire d'estimer les effectifs des différentes catégories d'animaux.

Pour les effectifs, l'Institut de l'élevage préconise de se baser sur le nombre moyen d'animaux par catégorie. Il est également conseillé de faire un contrôle de cohérence avec votre inventaire.

Pour estimer la consommation de chaque catégorie d'animaux : nombre d'animaux multiplié par nombre de jours, selon des périodes choisies, multiplié par la consommation en kg de matière sèche. On retient en moyenne le chiffre de 16 kg de Ms/J/VL traite. Mais ce chiffre varie en fonction du niveau de production de la VL, de la consommation en concentré et de la qualité du fourrage.

En ce qui concerne les veaux laitiers de 0 à 6 mois, vous pouvez compter 350 kg de Ms par

veau pour la période.

Par ailleurs, il est recommandé d'attribuer le ou les meilleurs fourrages aux vaches laitières (tarées et en lactation) ainsi qu'aux veaux, et les fourrages de moins bonne qualité aux génisses d'élevage. Ces dernières pouvant être supplémentées en concentrés sans engager trop de dépenses et sans pénaliser leur croissance.

Comparer l'état des stocks avec les besoins des animaux

La dernière étape consiste à comparer les besoins et les stocks et à corriger au mieux le déficit fourrager, comme cela risque d'être malheureusement le cas dans bon nombre d'exploitations cette année.

Dans ces situations n'hésitez pas à faire appel à votre conseiller lait ou à appeler directement le service élevage de la Chambre d'agriculture au 03 87 66 12 46.



Ces ingestions sont également à nuancer en fonction des concentrés distribués.

Des solutions existent, mais il est important d'anticiper les décisions à prendre pour ne pas subir davantage la situation. Il est

plus judicieux, d'économiser du fourrage, le remplacer en partie par quelques kilos de concentrés ou coproduits humides par

animal par jour sur une longue période que de se retrouver début 2019 avec les silos vides ou un stock de foin à zéro sans pouvoir mettre les animaux au parc ou pouvoir effectuer une nouvelle récolte.

Service élevage de la Chambre d'Agriculture

* parution du 12 octobre à retrouver sur <https://moselle.chambre-agriculture.fr/votre-chambre/nos-insertions/>

Contact : 03 87 66 12 46

Besoins fourragers journaliers vaches laitières

Productivité/VL/an		Ingestion/j en MS
moyenne CL	moyenne économique	
5000 kg	4500 l	14 kg
6000 kg	5400 l	15.5 kg
7000 kg	6300 l	16 kg
8000 kg	7200 l	16.5 kg
9000 kg	8100 l	17 kg
10000 kg	9000 l	17.5 kg
Vache tarée		13 kg

Besoins fourragers journaliers génisses et bœufs de race laitière

Kg MS/animal/j	Conduite		
	précoce	30 mois	tardive
Génisses et bœufs 6 à 12 mois	5.5	5.0	4.5
Génisses et bœufs 12 à 18 mois	8.0	7.5	7.0
Génisses et bœufs 18 à 24 mois	10.0	9.0	8.5
Génisses et bœufs 24 à 30 mois	-	10.5	10.0
Génisses et bœufs 30 à 36 mois	-	-	11.0

FORMATION

Choisir l'Agriculture de Conservation des Sols

La Chambre d'agriculture organise une formation d'initiation à l'Agriculture de Conservation des Sols (Acs), les 13 et 15 novembre prochain. A cette occasion, une interview a été réalisée auprès d'un exploitant, Sébastien Muller de Spicheren, ayant participé à cette formation début 2017 à la suite de laquelle il s'est lancé dans ce système de culture. Propos recueillis par Denis Giessinger, conseiller en agronomie sur l'Est Mosellan Spécialiste Acs à la Chambre d'agriculture de la Moselle, qui assure le suivi technique de l'exploitation de Sébastien Muller.

- Denis Giessinger : Pourquoi l'Agriculture de Conservation des Sols ?

- Sébastien Muller : «L'intérêt pour l'ACs est apparu au moment de mon installation en 2016 avec simultanément la reprise d'une autre exploitation et donc l'augmentation de surface. Même si je travaillais déjà essentiellement le sol de manière simplifiée, voir à chaque fois cette terre "torturée" et les heures passées commençaient à me chagriner. L'orientation vers l'AC, avec le respect du sol et de remettre

l'agronomie au centre de l'exploitation, tout en diminuant les heures/ha m'est apparue comme une évidence.

- D. G. : La formation d'initiation que vous avez suivie vous a-t-elle servi pour votre projet ?

- S. M. : La formation est essentielle pour le projet. Elle donne les bases et les éléments clés pour démarrer ! Elle permet aussi de dissiper les inquiétudes et au contraire de s'alerter sur certains points. On se rend compte également que l'AC rime avec "agriculture raisonnée" par plus d'observation, l'utilisation de micro-doses, de plantes compagnes, etc.

- D. G. : Vous avez débuté la période dite «de transition». Quels sont les principaux changements mis en place ?

- S. M. : Le premier changement c'est de sortir une bêche avant n'importe quel autre outil ! On observe à la parcelle la structure du sol, le salissement entre autres, puis on décide de l'itinéraire technique. L'idéal est de faire un semis direct, même si on ne s'interdit pas un travail superficiel du sol au besoin. Le second changement consiste à chercher à couvrir toutes les surfaces dès la fin de la moisson par un couvert végétal court ou long.

- D. G. : Un premier bilan d'étape : satisfactions ? Difficultés rencontrées ?

- S. M. : Pour la récolte 2018, plusieurs parcelles avaient été semées en direct avec des rendements dans les normes de l'exploitation et du coup une marge nette améliorée en raison de l'ab-

sence de travail du sol. Pour la nouvelle campagne, le non tra-



«Sébastien Muller devant son colza 2018 semé en direct. Il y a deux ans sur cette même parcelle, en sol travaillé, le colza n'avait pas levé malgré une sécheresse moins marquée que cette année»

vail du sol a permis de garder le peu d'humidité résiduelle et aujourd'hui les colzas sont bien implantés. En raison de la sécheresse prolongée, les couverts sont irréguliers, et l'espèce principale utilisée, la féverole, a mal levé. C'est dommage car ce sont leurs racines qui font, entre autre, le travail du sol !».

Pour faire comme Sébastien, ou pour découvrir ces techniques inscrivez-vous à la formation des 13 et 15 novembre prochain (à Metz ou Morhange). Inscriptions au 06 78 08 36 56.

Comité de rédaction du 26/10/18 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élues ; Denis Stragier, Directeur ; C. Girard, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service agro-environnement
Tél : 03 87 66 12 91 - 06 78 08 36 56
denis.giessinger@moselle.chambagri.fr